



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n°31 – janvier 2019

*Accents du français : approches
critiques*

Numéro dirigé par Maria Candea, Gaëlle
Planchenault, Cyril Trimaille

SOMMAIRE

- Maria Candea, Gaëlle Planchenault, Cyril Trimaille : *Avant-propos et présentation du numéro – l’accent qu’on a, l’accent qu’on nous donne, l’accent qu’on est.*
- Alexei Prikhodkine : *Accents régionaux du français : interroger des évidences.*
- Elissa Pustka, Jean-David Bellonie, Marc Chalier et Luise Jansen : « *C’est toujours l’autre qui a un accent* » : *Le prestige méconnu des accents du Sud, des Antilles et du Québec.*
- Mathieu Avanzi, Philippe Boula de Mareüil : *Peut-on identifier perceptivement huit accents régionaux en français ? La réponse des sciences participatives.*
- Kristin Reinke, Luc Ostiguy, Louis Houle, Caroline Émond : *Cachez cet accent qu’on ne saurait entendre : la langue du doublage fait au Québec.*
- Liudmila Smirnova, Alain Dawson : « *La ch’tite famille* » : *derrière le film à accent local, un chantier de politique linguistique ?*
- Médéric Gasquet-Cyrus, Gaëlle Planchenault : *Jouer (de) l’accent marseillais à la télévision, ou l’art de mettre l’accent en boîte.*
- Myriam Dupouy : *Dire (avec) l’accent en formation linguistique obligatoire pour adultes allophones, l’accent comme indicateur d’identité linguistique assignée, subie ou choisie.*

Traduction

- Rosina Lippi-Green : *Le mythe du non-accent* (1^{re} édition 1997), traduit de l’anglais par Gaëlle Planchenault.

Compte-rendus

- François Gaudin : *Signifier, essai sur la mise en signification (parcours dans l’espace épistémique et dans l’espace communicationnel ordinaire)*, de **Robert Nicolai**, 2017, ENS éditions. Collection Langages, Lyon, ISBN-13978-2-84788-924-6.
- Doyle Calhoun : *De la bouche même des indigènes : Échanges linguistiques en Afrique coloniale*, de **Cécile Van de Avenne**, 2017, Paris, Vendémiaire.
- Catherine Adam : *La Bretagne Linguistique n°21*, **Mannaig Thomas, Nelly Blanchard** (dirs), 2017, CRBC, UBO/UBL, Brest, 320 p., ISBN : 979-10-92331-31-8.
- Fabienne Leconte : *Dessiner les frontières*, sous la direction de **Michelle Auzanneau et Luca Greco**, 2018, ENS éditions, collection Langages, Lyon.
- Anaïs Delabie : *Language, capitalism, colonialism – toward a critical history*, de **Monica Heller et Bonnie S. McElhinny**, 2017, University of Toronto Press, 336 pages, ISBN-13: 978-1442606203.

CACHEZ CET ACCENT QU’ON NE SAURAIT ENTENDRE : LA LANGUE DU DOUBLAGE FAIT AU QUÉBEC¹

Kristin Reinke
Université Laval

Luc Ostiguy
Université du Québec à Trois-Rivières

Louis Houle
Université du Québec à Trois-Rivières

Caroline Émond
Chercheuse

L’accent québécois : variabilité sociale et homogénéité cinématographique

Contrairement au français écrit qui est, en grande partie, le même au Québec et en France (Tremblay, 2001), le français parlé présente, aux deux endroits, des différences notables. Ces différences touchent la morphosyntaxe, le lexique, et tous ces mots du discours dont la signification ne s’interprète souvent que dans l’interaction verbale (marqueurs d’ouverture ou de fermeture d’un échange, interjections, etc.²). Il y a également ce que les locuteurs ordinaires perçoivent souvent comme l’« accent », c’est-à-dire l’ensemble de traits phoniques et prosodiques³ propres à une variété géographique ou sociale qui constitue « un “indicateur” d’identité » (Gasquet-Cyrus, 2010 : 181). En raison de telles caractéristiques linguistiques

¹ Le présent article s’inscrit dans le cadre d’une recherche subventionnée, intitulée *La langue du doublage québécois : usages et perceptions*, Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (#110168). Les auteurs tiennent à remercier Émilie Carpentier, Frédérique Corbin, Maude Gromko-Vallée, Marjorie Simard et Julie-Anne Veilleux, étudiantes en linguistique à l’Université Laval, pour leur excellent travail en tant qu’assistantes de recherche.

² Voir Reinke et Ostiguy (2016) pour une synthèse des traits principaux.

³ La prosodie concerne le fonctionnement suprasegmental des énoncés, c’est-à-dire l’intonation, l’accentuation, le rythme et les pauses.

partagées par la majorité des Québécois et différentes de celles que l'on entend habituellement en France, il est généralement possible d'identifier un locuteur comme étant québécois ou français.

Cependant, comme toute langue ou toute variété géographique d'une même langue, le français québécois (désormais FQ) n'est pas homogène ; les nombreuses études sociolinguistiques réalisées depuis les années 1970 montrent que les Québécois ne le parlent pas tous et pas toujours de la même façon. Le FQ présente des variations dans l'usage des mots, des prononciations et des structures morphologiques et syntaxiques qui sont en corrélation avec des facteurs extralinguistiques, à savoir les circonstances dans lesquelles les Québécois prennent la parole (variation diaphasique) ainsi que les caractéristiques sociales de ces derniers (variation diastratique). Il faut ajouter à ces facteurs l'origine régionale du locuteur (variation diatopique), dont les manifestations, peu nombreuses comparativement à d'autres francophonies, se font remarquer au niveau du lexique et de la prononciation. On évoque souvent les anciennes régions linguistiques de l'est et de l'ouest du Québec, avec divers isoglosses, surtout lexicaux, dont beaucoup étaient situés plus ou moins à mi-chemin entre Montréal et Québec⁴. Il y a également la région de Montréal en elle-même, dont la dynamique linguistique a dû toujours être un peu différente de celles des autres régions. Elle a vu, tout au long du XX^e siècle, sa population s'accroître de nombreux Québécois francophones venus de partout au Québec pour trouver du travail : avec eux sont entrés des usages régionaux dont l'évolution au sein de l'usage montréalais est mal connue. De même, Montréal et sa région a vu, dès le début du XX^e siècle, sa population s'enrichir de nombreux immigrants (Blondeau *et al.*, 2016 : 160-161) venus surtout d'Europe et qui, jusqu'avant les années 1980, choisissaient en majorité l'anglais comme langue d'usage. Ces dernières décennies, Montréal a continué à accueillir d'autres vagues d'immigration, francophones (d'Haïti, du Maghreb, par exemple) ou allophones (d'Amérique latine ou d'Asie, entre autres). Par contre, depuis l'avènement en 1977 de la loi 101 (Charte de la langue française), qui a fait du français la seule langue officielle du Québec, les enfants des néo-Québécois sont scolarisés en français ; toutefois, beaucoup sont bilingues français et anglais (voire trilingues), en raison de la présence de l'anglais sur l'île de Montréal et des contacts nombreux qu'ils entretiennent à l'école et en milieu de travail avec des francophones et des anglophones, et avec des allophones eux-mêmes bilingues. Cette situation a comme effet de créer de nouveaux espaces de variation linguistique, dont celui, par exemple, décrit par Blondeau et Friesner (2014 : 83). Les auteurs observent en effet, chez des Montréalais issus de l'immigration, une variation sociophonétique attribuable à leurs affiliations culturelles, selon qu'ils revendiquent une appartenance plus grande au groupe anglophone qu'au groupe francophone. La situation démographique, ancienne et récente, est telle que des franges de la population montréalaise présentent aujourd'hui quelques singularités de prononciation, moins entendues ailleurs au Québec, qui seraient perçues par d'autres Québécois comme étant des marques de l'accent montréalais (Remysen, 2016). Quoi qu'il en soit du caractère variable du français parlé au Québec, on peut tout de même parler d'un accent québécois, caractérisé par des prononciations et des aspects prosodiques typiques.

Les prononciations typiques du FQ ont déjà fait l'objet de nombreuses études, tant sous l'angle de leurs occurrences dans les productions verbales des Québécois que sous celui des représentations et des attitudes entretenues à leur égard par la population. Ces études ont montré que, socialement, certaines prononciations sont évaluées positivement et d'autres négativement ou moins positivement, du moins en certaines situations (Lappin, 1982 ; Tremblay, 1990 ; Reinke, 2002 ; Ostiguy et Tousignant, 2008 ; Chalier, 2018). Ces attitudes se reflètent dans les usages : la langue étant une marque de l'identité sociale, on ne doit pas

⁴ Voir Remysen (2016) pour une courte synthèse de ce qui a été écrit à ce sujet.

s'étonner d'entendre plus fréquemment les prononciations mieux évaluées chez les locuteurs dont le statut social est valorisé, c'est-à-dire ceux occupant des emplois supposant un niveau de scolarité élevé, comme c'est le cas pour bien des membres de l'élite culturelle, notamment les personnalités des médias d'information. Leurs usages sont sentis comme la façon socialement correcte de prononcer les mots.

Jusqu'à tout récemment, les Français cultivés de la région parisienne ont été la référence pour ceux qui cherchaient à aménager la langue parlée au Québec (Gendron, 2014). Les prononciations qui détonnaient par rapport à l'usage parisien étaient évitées par les professionnels de la parole, notamment ceux de la radio et de la télévision d'État, à savoir Radio-Canada, devenue la Société Radio-Canada (SRC). Dans l'annexe A du bulletin *C'est-à-dire* (vol. XVIII, n°4, 1989, repris dans Dubuc, 1990) portant sur la norme du français parlé à Radio-Canada, on recommandait explicitement à ceux qui allaient en ondes « d'atténuer la couleur trop régionale [des] prononciations [...] ». Cette norme s'inspirait, entre autres, du *Dictionnaire de la prononciation française dans sa forme actuelle* de Warnant, qui rend compte des prononciations des « Parisiens cultivés » s'exprimant en situations surveillées. Si, de nos jours, l'alignement sur ce modèle est moins strict, y compris dans la langue de l'information, jusqu'aux années 1970, elle s'appliquait à presque tous les genres. On peut penser que la langue de ce média national, en faisant entendre des prononciations alignées plus ou moins sur la norme parisienne, a joué et joue encore en partie un rôle dans les représentations que les Québécois ont aujourd'hui des unes et des autres.

Depuis au moins deux décennies, certaines prononciations typiques se sont invitées progressivement dans la langue de ceux qui présentent l'information, p. ex. l'affrication (assibilation) des consonnes *t* et *d* (Cox, 1998). En revanche, d'autres prononciations typiques, évaluées négativement, sont tenues à l'écart de la langue de l'information, p. ex. la diphtongaison (Reinke, 2005). En observant l'ensemble de l'offre télévisuelle produite au Québec de nos jours, on constate que la variation linguistique du FQ dans la vie quotidienne y est tout de même omniprésente, quoique dosée selon la valeur sociale de chaque variante (Reinke, 2004 ; 2005 ; Ostiguy et Tousignant, 2008 ; Martel *et al.*, 2010).

Pour ce qui est de la prosodie, aspect important de ce qui est appelé accent, on ne sait trop l'effet que cet alignement sur la norme parisienne a pu avoir chez certaines personnalités des médias d'information. Des recherches sont à mener. Certes, plusieurs chercheurs rapportent que les Québécois ont l'impression générale que les voix québécoises sont plus graves et plus monotones que les voix françaises (Bissonnette, 2003 : 17 ; Demers, 2003 : 88) ; cette perception ne semble cependant pas toujours correspondre aux résultats obtenus au moyen de l'analyse instrumentale de la production verbale. Bien que les résultats des rares études ne concordent pas toujours, ils confirment tous que les stratégies prosodiques ne sont pas les mêmes d'un groupe à l'autre (Bissonnette, 2003 : 29). L'étude perceptuelle de Ménard (2003 : 52) va également dans ce sens : la chercheuse arrive à la conclusion que la hauteur de la voix est le marqueur primaire et l'étendue de celle-ci, un marqueur secondaire de l'accent permettant l'identification d'un locuteur comme étant Québécois ou Français.

Les usages réels des Québécois ont depuis longtemps leur place dans les œuvres de création artistique. Dans les années 1960-1980, écrivains, gens de théâtre, réalisateurs de films et compositeurs-interprètes ont senti le besoin de faire voir et entendre les usages réels des Québécois. Certains d'entre eux, dans le but de dénoncer la situation d'aliénation dans laquelle vivaient alors les Québécois francophones (Bouchard, 2002 : 240-44), ont choisi de faire entendre la variété la plus dévaluée, à laquelle on avait donné le nom *joual*, variété familière urbaine du FQ. Ces artistes marquaient ainsi plus ou moins une rupture avec les pratiques de ceux qui les avaient précédés, et qui faisaient entendre soit une langue rurale stylisée dans des œuvres évoquant la vie des paysans québécois d'autrefois (p. ex., le radio-feuilleton *Les belles histoires des pays d'en haut*, de Claude-Henri Grignon, diffusé sur

Radio-Canada de 1959 à 1970), soit, plus souvent, un français corrigé qui s'alignait sur la norme parisienne (p. ex., les œuvres du dramaturge Marcel Dubé, dont *Zone* ou *Un simple soldat* qui, respectivement, ont vu le jour en 1953 et 1957).

À partir des années 1970, l'industrie québécoise du doublage a connu une grande effervescence. En 1980, le gouvernement du Québec a déposé une loi contraignant les propriétaires des salles de projection à présenter les films en version française au plus tard 45 jours après la sortie de l'original, notamment pour atténuer la concurrence entre les langues anglaise et française dans les salles de cinéma (Loi Bacon). Comme les versions doublées faites en France (désormais VF) prenaient parfois plus de six mois à parvenir au Québec, le milieu culturel québécois, par l'intermédiaire de l'Union des artistes (UDA), a relevé le défi de réaliser les doublages dans les délais. Cette loi québécoise est en partie à l'origine du double doublage, français et québécois, des mêmes films étrangers, notamment américains. Rappelons, de plus, que cette pratique s'est inscrite dans un contexte où le Québec avait du mal à exporter ses produits en France puisque, depuis 1947, cette dernière avait fermé son marché à la distribution en salle de films étrangers doublés hors de ses frontières (Plourde, 2000a : 26)⁵. Les courts délais de production et le désir allégué des Québécois de se « reconnaître » dans les doublages ont aussi contribué à justifier les demandes du milieu culturel québécois de se doter d'une industrie du doublage.

En raison de l'émancipation linguistique et culturelle des Québécois depuis les années 1970, on aurait pu s'attendre, dans une perspective sociolinguistique, à ce que la langue privilégiée dans les doublages faits au Québec, avec des comédiens québécois et pour un public québécois, soit, sur le plan linguistique, un peu la même que celle qui est représentée dans les séries et les films québécois qui font entendre, suivant l'origine sociale et géographique, le sexe ou l'âge des personnages, les usages réels du FQ portés par des accents résolument québécois. Nos études préliminaires (Reinke et Ostiguy, 2012 ; Ostiguy et Reinke, 2015 ; Reinke *et al.*, 2017) suggèrent cependant que la langue des versions québécoises (désormais VQ) se trouve passablement éloignée des usages lexicaux, morphosyntaxiques et phonétiques réels des Québécois. Ce décalage est attribuable au fait que les artisans de l'industrie du doublage, réunis autour de l'UDA, ainsi que les dirigeants des maisons de production de films demandent que les doublages soient produits dans un « français apparenté au français international » (désormais FI), une langue française qui serait délocalisée, donc la plus neutre possible. Ce choix s'inscrit d'ailleurs dans l'histoire du doublage québécois où la norme parisienne était, dès 1950, la norme du *synchronien*, langue du doublage dont l'appellation met en évidence l'importance de la synchronisation entre les mots et le mouvement des lèvres⁶. L'existence de ces doublages réalisés en « français de France » a sans doute réjoui une certaine élite québécoise qui a vu là un coup de main indirect donné à leurs campagnes de correction linguistique mises sur pied durant la période de l'Après-Guerre et qui visaient le rapprochement du français parlé au Québec de celui de l'élite française ; toutefois, cette question reste à documenter (Lacasse *et al.*, 2013 : 38). En revanche, l'analyse du discours épilinguistique contemporain des cinéphiles, des doubleurs et des commentateurs avertis a révélé que cette pratique est souvent commentée de façon polémique. Bien que le public n'apprécie guère visionner les VF des films américains, parce qu'il juge leurs traductions déconnectées de la réalité nord-américaine et parce qu'elles comportent des mots typiquement français qui l'agaceraient, les VQ ne lui plaisent pas davantage (Ostiguy et

⁵ Le marché français a été ouvert de nouveau en 1996, mais seulement à la communauté européenne (Paquin, 2000 : 127). Seuls les doublages québécois des films canadiens-anglais peuvent être montrés en France, suivant un décret de 1961.

⁶ Terme utilisé, selon von Flotow (2009 : 84), par les doubleurs français et québécois pour évoquer « [...] the artificial version of spoken language that they talk in film which the translators assemble under the direction of the studios and with clear instructions from the distributors. »

Reinke, 2015). Les commentateurs avertis critiquent également les VQ, notamment en raison du français artificiel qu'elles feraient entendre (Roy-Décarie, 1997 ; Le Blanc, 1999).

En dépit du nombre important de films doublés projetés sur les écrans québécois, la langue qui y est entendue n'a pourtant pas été étudiée avec autant d'attention que celle de la parole publique à la télévision. Les recherches traductologiques sur la langue du doublage québécois (Plourde, 2000b ; 2003 ; Caron, 2003 ; von Flotow, 2009 ; 2010) ont montré que l'équivalence stylistique entre les versions originales et les doublages n'était pas toujours assurée, avec, comme résultat, une faible inscription du doublage dans la culture cible. Cependant, elles n'ont pas permis de saisir ce qui caractérise, au-delà des choix de traduction, la langue du doublage québécois. En effet, le doublage ne peut être réduit à la traduction à proprement parler. L'enregistrement de la voix en constitue une étape cruciale ; en conséquence, la prononciation et des aspects prosodiques contribuent à l'inscrire dans la culture cible et à influencer la perception du public.

L'objectif du présent article découle de ce constat : il s'agit de vérifier si des éléments phonétiques et prosodiques susceptibles d'inscrire le doublage dans la réalité québécoise sont entendus. Pour atteindre cet objectif, le poids relatif de la présence de caractéristiques phonétiques et prosodiques typiques du FQ dans les doublages sera déterminé.

Méthodologie

Corpus

L'analyse phonétique repose sur un corpus composé des 45 premières minutes des versions québécoises et françaises de onze films appartenant à trois genres cinématographiques différents, à savoir des films d'animation, des suspenses et des comédies. Étant donné la portée identitaire de l'accent, il se définit généralement plus ou moins par rapport à une autre façon de parler, celle « sans accent » (Gasquet-Cyrus, 2010 : 184) ; notre analyse inclut alors également les versions françaises comme représentantes de cette altérité.

Animation	Suspense	Comédie
<i>Astro Boy</i> (2009)	<i>Hemlock Grove</i> (2013)	<i>Bad Teacher</i> (2011)
<i>Penguins of Madagascar</i> (2014)	<i>Sin City</i> (2005)	<i>Hangover 3</i> (2013)
<i>Planes</i> (2013)	<i>The Interpreter</i> (2005)	<i>Knocked up</i> (2007)
	<i>The Tourist</i> (2010)	<i>Orange Is the New Black</i> (2013)

Tableau 1 : Films et genres

À ce corpus principal s'ajoute un corpus de comparaison : il s'agit d'un extrait de 30 minutes du premier épisode de la télé-série québécoise *Les hauts et les bas de Sophie Paquin* (2006) (désormais *Sophie*), qui représente un FQ spontané relativement neutre, du moins chez plusieurs personnages, et qui fournira des indications sur l'usage langagier dans une production locale récente.

Des étudiants en linguistique, qui ont reçu une formation spéciale en phonétique du français parlé au Québec et en France, ont transcrit les énoncés de près de 400 personnages des VQ et des VF, pour une durée totale d'environ 1500 minutes. Une vérification des transcriptions a été réalisée par accord interjuge ainsi que par les auteurs de l'article.

⁷ Cette télé-série a été diffusée au Québec entre 2006 et 2009 sur la chaîne Radio-Canada. Sophie Paquin, le personnage principal, est trentenaire et directrice d'une agence artistique montréalaise. Cette comédie dramatique se déroule dans un milieu urbain et met en scène les membres de sa famille et des amis et collègues associés à ce type d'entreprise. Compte tenu du milieu social de la plupart des personnages, la langue parlée comporte peu de prononciations ou de mots de vocabulaire que les Québécois dévaluent ou estiment être d'un niveau trop familier.

Dans le but de vérifier l'effet de la formalité des situations dans lesquelles les personnages mis en scène s'expriment sur les taux d'occurrences des éléments phonétiques et prosodiques étudiés, les extraits ont donné lieu à un découpage en séquences identifiées comme présentant des situations formelles, plus ou moins formelles ou informelles, selon des critères adaptés du continuum proximité/distance de Koch et Oesterreicher (2001).

Pour ce qui est de l'analyse prosodique, réalisée au moyen du logiciel Praat⁸ pour le traitement de la parole, elle a été faite à partir d'un sous-corpus constitué de 198 paires d'énoncés déclaratifs tirés des VQ et des VF, soit un total de 396 énoncés. Ces derniers ont été produits par 44 personnages par version, à savoir 14 féminins et 30 masculins, ce qui correspond à un total de 88 observations. Les énoncés sélectionnés correspondent toujours à un tour de parole. Le déséquilibre entre les voix des personnages masculins et féminins ainsi que le nombre relativement limité de voix féminines s'explique par le fait qu'il y avait considérablement moins de personnages féminins (118) que masculins (265) dans l'ensemble des films analysés. De plus, il s'est trouvé que, dans ces extraits de voix féminines, il y a eu de nombreux chevauchements de parole, de la musique ou d'autres bruits de fond qui nous ont empêchés d'étudier plus d'énoncés. En effet, afin de pouvoir effectuer l'analyse acoustique avec Praat, une qualité sonore optimale constitue un prérequis.

Variables phonétiques

Nous avons relevé toutes les occurrences des variantes phoniques des sept variables phonétiques que nous avons retenues. Dans notre étude, une *variable phonétique* fait référence à une unité phonique (voyelle ou consonne) présentant une ou plusieurs variantes phoniques (prononciations) en concurrence plus ou moins marquée dans la dynamique linguistique québécoise. Pour ce qui est de la *variante phonique*, elle est définie comme étant l'une des différentes formes linguistiques référant à une même réalité. Les variables retenues pour l'analyse sont présentées avec leurs variantes phoniques québécoises et françaises respectives⁹. Les variables phonétiques présentent deux cas de figure. Dans le premier, leurs variantes phoniques caractérisent surtout des variétés géographiques différentes. Dans le deuxième, les taux d'occurrences dans le discours de l'une ou de l'autre des variantes sont en relation avec les caractéristiques sociales des locuteurs québécois, dont le niveau de scolarité, le sexe et l'âge ; de plus, l'une d'elles est jugée plus convenable dans certaines situations de prise de parole. Lorsqu'une variable linguistique présente une variation sociale et situationnelle, elle est dite variable sociolinguistique (Labov, 1976). Dans ce qui suit, chaque variante phonique reçoit un commentaire relatif tout d'abord à sa valeur sociale dans les représentations des Québécois, c'est-à-dire à son caractère neutre (non marqué) ou familier (marqué), ensuite à la place qui lui est donnée dans la langue de l'information québécoise, perçue comme modèle de référence pour la majorité des Québécois (Bouchard et Maurais, 2001).

Affrication des consonnes /t/ et /d/

- V₁ : Affrication (ou assibilation) des consonnes /t/ et /d/ devant les voyelles et les semi-voyelles /i/, /y/, /j/ et /ɥ/ : petit [pə.t̪si], tu [t̪sy], dieu [d̪jø], produit [pʁɔ.d̪ɥi]. Prononciation *neutre*, entendue dans la langue de l'information et ne faisant pas l'objet d'une évaluation négative (Cox, 1998 ; Reinke, 2002). Il s'agit d'une prononciation normale dans le français de la majorité des Québécois, autrefois écartée de la langue des médias (Dubuc, 1990 : 147). De nos jours, les variantes affriquées [t̪s] et [d̪z] sont

⁸ Disponible gratuitement en ligne : <http://www.fon.hum.uva.nl/praat/>.

⁹ Pour une présentation de la plupart de ces variantes, voir Ostiguy et Tousignant (2008) et Côté (2012).

entendues en toutes situations chez les locuteurs de tous les groupes sociaux (Dumas, 2006 : 101). Au mieux sont-elles un peu moins appuyées chez certains chefs d'antenne.

- V₂ : Non-affrication. Aux oreilles des Québécois, les variantes non affriquées [t] et [d] sont perçues comme caractéristiques d'un français d'ailleurs, notamment de France, ou de l'ancienne norme phonétique à l'antenne de la SRC.

Voyelle nasale « un »

- V₁ : [œ̃] : *un* [œ̃], *emprunt* [ɑ̃.pœ̃]. Prononciation *neutre* et très stable dans le français d'une majorité de Québécois, entendue dans la langue de l'information (Cox, 1998 ; Dumas, 2006 : 103).
- V₂ : [ɛ̃]. Prononciation parisienne concurrente à V₁ (Hansen, 2001).

Ouverture des voyelles hautes

- V₁ : Ouverture des voyelles /i/, /y/ et /u/ en syllabe finale, fermée par les consonnes non allongeantes : *riche* [ʁiʃ], *vitre* [vitʁ], *ligne* [liɲ], *luxe* [lyks], *bulbe* [bylb], *rhume* [ʁym], *soupe* [sɔp], *boule* [bɔl], *pourpre* [pɔʁpʁ]. Prononciation *neutre*, entendue souvent dans la langue de l'information (Cox, 1998), mais qui, selon Dumas (2006 : 102), ne semble pas encore faire autant l'unanimité que l'affrication dans la conscience linguistique des Québécois.
- V₂ : Non-ouverture. Prononciations [i], [y] et [u] caractéristiques de la norme parisienne et, dans le passé, du modèle de norme de la SRC.

Allongement des voyelles brèves

- V₁ : Allongement et stabilité des voyelles /i/, /y/, /u/, /œ/, /ɔ/, /ɛ/ et /a/ en syllabe finale fermée par les consonnes allongeantes /ʁ/, /v/, /z/ ou /ʒ/ sous l'accent de fin de groupe rythmique : *bonjour* [bɔ̃.zu:ʁ], *retard* [ʁə.ta:ʁ] ~ [ʁə.ta:ʁ], *enclave* [ɑ̃.kla:v], *fleuve* [flœ:v], *éloge* [e.lɔ:ʒ], *effluve* [ɛ.fly:v]. Prononciation *neutre*, entendue dans la langue de l'information (Ostiguy et Tousignant, 2008).
- V₂ : Voyelles non allongées.
- V₃ : Diphtongaison des voyelles /œ/, /ɔ/ et /ɛ/ en syllabe finale fermée par la consonne /ʁ/ sous l'accent de fin de groupe rythmique : *beurre* [ba^œʁ], *transport* [tʁɑ̃s.pa^ɔʁ], *rivière* [ʁi.vjə^ɛʁ]. Prononciation familière rarement entendue dans la langue de l'information (Reinke, 2005).

Voyelles longues étymologiques

- V₁ : Longueur et stabilité des voyelles longues étymologiques /ɑ:/, /ɜ:/ (toujours longue, plus centrale et ouverte que [ɛ]) ainsi que /o:/ et /ø:/ en syllabe fermée sous l'accent de fin de groupe rythmique : *Jacques* [ʒɑ:k], *lâche*, [la:ʃ], *passe* [pa:s] ; *fête* [fɛt], *maitre* [mɛtʁ], *beige*, [bɛʒ] ; *côte* [ko:t], *écloze* [e.klo:z], *pauvre* [po:vʁ] ; *meute* [mø:t], *affreuse* [a.fʁø:z]. Prononciation *neutre*, entendue dans la langue de l'information (Ostiguy et Tousignant, 2008).
- V₂ : Voyelle brève et de timbre différent : [a], [ɛ], [o] et [ø]. Caractéristique de la norme parisienne.
- V₃ : Diphtongaison des voyelles longues orales /ɑ:/, /ɜ:/, /o:/ et /ø:/ : *Jacques* [ʒa^ɔk], *lâche* [la^ɛʃ], *passe* [pa^ɔs] ; *fête* [fa^ɛt], *maitre* [ma^ɛtʁ], *beige* [ba^ɛʒ] ; *côte* [kɔ^ɔt], *écloze* [e.klɔ^ɔz], *pauvre* [pɔ^ɔvʁ] ; *meute* [mœ^ɔt], *affreuse* [a.fʁœ^ɔz]. Prononciation *familière*, rarement entendue dans la langue de l'information (Reinke, 2005).

Voyelle nasale « an »

- V₁ : [ã] (ou [õ]), voyelle postérieure en syllabe ouverte à la finale de mot : méchant [me.ʃã], temps [tã]. Prononciation *neutre*, souvent entendue dans la langue de l'information (Émond, 2005) et de plus en plus dans la langue spontanée des Québécois (Remysen, 2014).
- V₂ : [ã], voyelle antérieure : méchant, temps ; [me.ʃã], [tã]. Prononciation *neutre*, souvent entendue dans la langue de l'information (Émond, 2005).
- V₃ : [õ] (ou [ã] – [õ], prononciation intermédiaire), méchant, temps ; [me.ʃõ] ou [me.ʃã-õ], [tõ] ou [tã-õ] (Hansen, 2001). Prononciation entendue à Paris, mais pas au Québec.

Voyelle nasale « in »

- V₁ : [ɛ̃], voyelle fermée en syllabe ouverte : pain [pɛ̃], rien [ʁjɛ̃]. Prononciation *neutre*, entendue dans la langue de l'information (Cox, 1998).
- V₂ : [ɛ̃]. Prononciation autrefois concurrente dans le modèle de norme de la SRC et caractéristique de la norme parisienne.

Variables prosodiques

Dans le cadre de cette recherche, nous étudions certains aspects de l'intonation et du rythme. L'intonation, dans son acception la plus générale, est la représentation par les tons et les contours intonatifs des variations propres aux modulations de la fréquence fondamentale. Elle fait ainsi référence à la mélodie de la voix. Quant au rythme, il se définit par l'alternance et la distribution à intervalles réguliers de syllabes accentuées et non accentuées, ainsi que par la présence de pauses, et comprend les notions de débit (nombre de syllabes par unité de temps) et de tempo (nombre de syllabes accentuées par unité de temps).

À l'instar des études déjà réalisées sur la variation prosodique (Boudreault, 1968 ; Bissonnette, 2003 ; Demers, 2003 ; Ménard, 2003 ; Émond et Ménard, 2010), nous avons retenu les paramètres suivants : pour l'intonation, nous avons examiné à la fois la hauteur moyenne de la voix, c'est-à-dire la fréquence fondamentale moyenne (F₀), et l'étendue de la voix, c'est-à-dire la différence entre les valeurs maximales et minimales de la F₀ tout au long de l'énoncé. Dans Praat, les mesures de F₀ de chaque énoncé ont été prises en Hertz (Hz) pour les paramètres de hauteur moyenne et d'étendue. Pour assurer la comparabilité des données relatives à l'étendue avec celles d'autres études, nous les avons, comme il se doit, converties en demi-tons (dt)¹⁰ selon la formule $F_{dt} = 40 * \log_{10} (F_{Hz} / F_{min})$ (F_{min} : fréquence minimum de 40 Hz). Quant au rythme, nous avons retenu le paramètre du débit et avons calculé, pour tous les énoncés pris en compte, le nombre moyen de syllabes par seconde.

Analyse des résultats

Pour ce qui est des variables phonétiques, nous avons relevé les taux moyens d'occurrences de leurs variantes phoniques en les distinguant selon cinq variables indépendantes : la version (VQ ou VF), le film, le genre du film (animation, comédie ou suspense), le degré de formalité de la situation et le sexe du personnage. Compte tenu de l'objectif du présent article, nous ne rendons compte que de l'effet de la version sur les taux d'occurrences.

Les taux moyens des variantes ont été calculés par rapport au nombre total d'occurrences de la variable. Un intervalle de confiance à 95 % a été calculé à l'aide du logiciel statistique R. La significativité statistique des différences entre les taux d'occurrences a ainsi été établie à partir d'une comparaison simple des intervalles de confiance supérieurs et inférieurs. La

¹⁰ Cette méthode rend compte du mode de traitement des valeurs de fréquence par l'oreille humaine.

comparaison de ces intervalles correspond ainsi à un test d'hypothèses à 5 % sur l'égalité des taux.

Pour ce qui est des variables prosodiques, nous avons comparé la hauteur et l'étendue moyennes de F_0 ainsi que le débit selon la version et le sexe des personnages. Nous avons effectué une analyse de variance à deux mesures répétées (ANOVA) avec les variables indépendantes *sexe* et *version*. Pour ce faire, nous avons utilisé le logiciel SAS 9.4.

Nous avons été contraints d'éliminer de l'analyse les versions d'*AstroBoy* puisque, dans la VQ, le personnage en titre, joué par un enfant, a produit un taux anormalement élevé de prononciations typiques du FQ, comparativement à tous les autres personnages du même film ainsi qu'à tous ceux des dix autres VQ analysées. Les taux d'occurrences de ce doubleur constituaient donc des données aberrantes.

Résultats

Variables phonétiques

Comme cela a été dit plus tôt, les résultats concernant les variables phonétiques font état des différences observées entre les VQ et les VF, tous films confondus. Pour avoir une meilleure image de la langue du doublage québécois, les résultats sont comparés à ceux de notre analyse de la langue de la télé-série *Sophie* ainsi qu'aux résultats de recherches portant sur la langue de l'information.

Affrication des consonnes /t/ et /d/

Variante non affriquée *($p \leq 0,05$)

Version	n	Taux et scores	Intervalles de confiance (supérieur – inférieur)
VQ	968	,943 (909/968)	,928 – ,957
VF	956	,978 (935/956)	,968 – ,987

Les résultats relatifs à la réalisation des variantes non affriquées des consonnes /t/ et /d/ sont présentés ci-dessus. Les résultats montrent que les variantes non affriquées [t] et [d] sont plutôt la norme dans les deux doublages : tous films confondus, nous avons relevé 94,3 % (909/968) de variantes non affriquées dans les VQ et 97,8 % (935/956) dans les VF. Cette mince différence entre les versions, selon les intervalles de confiance affichés, est significative. On constate qu'il y a plus de variantes affriquées [t_s] et [d_z] entendues chez les doubleurs québécois (59/968 = 5,7 %) que chez les doubleurs français (21/956 = 2,2 %). Toutefois, les scores montrent que la présence de cette variante phonique est négligeable en comparaison avec sa fréquence dans les productions verbales des Québécois, ce que montre la comparaison de ce taux avec celui relevé dans *Sophie*, qui s'élève à 97,7 % de variantes affriquées (87/89). Il en est de même pour les douze lecteurs de nouvelles (présentateurs de journaux télévisés ou radiophoniques, aujourd'hui également appelés *anchorman*) étudiés par Cox (1998 : s. p.), qui a relevé un taux de variantes affriquées se situant entre 90 % et 100 %.

La voyelle nasale « un »

Variante [œ̃] *($p \leq 0,05$)

Version	n	Taux et scores	Intervalles de confiance (supérieur – inférieur)
VQ	744	,892 (658/744)	,870 – ,914
VF	741	,460 (322/742)	,424 – ,496

Les résultats ci-dessus montrent que, dans les VQ, la variante phonique [œ̃] obtient un taux moyen de 89,2 % (658/744) et de 46 % dans les VF (322/742). La différence est significative. On observe donc que la variante [œ̃] est tout à fait stable dans les VQ mais fortement concurrencée par [ɛ̃] chez les doubleurs français. Pour ce qui est de cette variable phonétique, l'usage de [œ̃] par les doubleurs québécois s'aligne sur les usages réels des Québécois. Les observations faites à partir de l'extrait de *Sophie* le confirment : la variante [œ̃] y est produite dans 100 % des cas (20/20). Pour ce qui est de la langue des lecteurs de nouvelles, Cox (1998 : s. p.) remarque qu'ils prononcent « presque toujours » [œ̃] ; dans l'ensemble de son corpus, elle n'a repéré que quatre autres cas où la variable était prononcée [ɛ̃] ou [æ̃].

Ouverture des voyelles hautes /i/, /y/ et /u/

Variante fermée

Version	n	Taux et scores	Intervalles de confiance (supérieur – inférieur)
VQ	861	,967 (832/861)	,955 – ,979
VF	s. o.	s. o.	s. o.

Les données ci-dessus présentent la réalisation des variantes fermées dans les VQ. Pour cette variable, aucun résultat n'est donné pour les VF, pour la raison qu'aucune variante ouverte [i], [y] ou [u] n'y a été observée, ce à quoi renvoie la note s. o. Seules les variantes fermées [i], [y] et [u] ont été produites. Puisque le taux de variantes fermées est égal à 1 dans les VF, l'évaluation de la significativité d'une différence avec les VQ n'est plus pertinente. Pour ce qui est des VQ, les résultats montrent une claire prédominance des variantes fermées [i], [y] et [u] : tous films confondus, nous avons un taux de 96,7 % (832/861) de ces dernières. Les variantes ouvertes sont donc rarement produites ($29/861 = 3,3\%$). Comme pour les variantes affriquées, rares elles aussi, le taux de variantes ouvertes est négligeable en comparaison avec sa fréquence dans la langue parlée des Québécois. Cette observation est soutenue par la comparaison de ce taux avec celui obtenu dans *Sophie*, qui est de 87 % de variantes ouvertes (39/45). Les variantes ouvertes sont également très répandues dans la langue des lecteurs de nouvelles : Cox (1998 : s. p.) les classe en deuxième position de fréquence dans son corpus. Bien que les taux de variantes ouvertes varient entre 60 % et 97 %, cinq des douze locuteurs montrent des taux dépassant les 90 %.

Allongement des voyelles brèves et voyelles longues étymologiques

Variante brève

Version	n	Taux et scores	Intervalles de confiance (supérieur – inférieur)
VQ	1197	,835 (1000/1197)	,814 – ,856
VF	1220	,853 (1041/1220)	,833 – ,873

Les résultats ci-dessus rendent compte des données concernant les variantes brèves des variables *Allongement des voyelles brèves* /i/, /y/, /u/, /œ/, /ɔ/, /ɛ/ et /a/ et *Voyelles longues étymologiques* /ɑ:/, /ɜ:/, /o:/ et /ø:/ qui ont été ici mises ensemble puisque l'analyse des VQ ne révèle pas de différence de traitement entre les deux. En effet, on constate que la plupart des voyelles sont brèves, que ce soit celles qui sont étymologiquement longues ou celles qui auraient pu se soumettre à la règle d'allongement par coarticulation. Le taux d'occurrence de voyelles brèves est de 83,5 % (1000/1197) ; il n'y a que 16,5 % (197/1197) des voyelles qui sont allongées ou longues dans les VQ. Ces taux sont comparables à ceux relevés dans les VF : 85,3 % (1041/1220) de voyelles brèves et 14,7 % (179/1220) de voyelles allongées. La mince différence entre les VQ et les VF n'est pas statistiquement significative. Les doubleurs québécois, sur ce point encore, ne se distinguent pas de leurs collègues français : ils

produisent peu de voyelles longues étymologiques et n'allongent pas davantage les voyelles en syllabe fermée par /ʁ/, /v/, /z/ ou /ʒ/.

Ce résultat a comme corollaire que nous n'avons relevé aucune des variantes phoniques familières associées à ces deux phénomènes, à savoir les variantes diphtonguées des voyelles /œ/, /ɔ/ et /ɛ/ allongées par /ʁ/ et celles des voyelles longues /ɑ:/, /ɜ:/, /o:/ et /ø:/.

Pour ce qui est de *Sophie*, le portrait est tout autre, voire inversé : 17,4 % (12/69) des voyelles étymologiquement longues ou allongeables par coarticulation sont brèves ; les autres ont une longueur qui est soit stable (39,1 % ; 27/69), soit diphtonguée (43,5 % ; 30/69). En ce qui concerne la langue des lecteurs de nouvelles, nous n'avons pas de données sur la longueur vocalique à proprement parler. En revanche, Reinke (2005) a analysé la diphtongaison dans les émissions d'information. Bien que le phénomène soit fort peu entendu dans ce contexte, il s'y observe tout de même : pour /œ/, /ɔ/ et /ɛ/ en syllabe finale fermée par /ʁ/ ou pour /ɑ:/ et /ɜ:/, les taux de voyelles diphtonguées se situent entre 5 % et 10 % ; pour /o:/ et /ø:/, ces taux atteignent respectivement 14,1 % et 37,2 %. On voit donc de nouveau que la langue du doublage tait des traits bien vivants dans la réalité linguistique du Québec.

Voyelle nasale « an »

Variantes [ã] (ou [ɲ]) et [ɔ̃] versus [ɑ̃]

Version	n	Taux et scores	Intervalles de confiance (supérieur – inférieur)
VQ	4079	,996 (4063/4079)	,995 – ,998
VF	4196	,999 (4192/4196)	,998 – 1

Variantes [ã] (ou [ɲ]) et [ɑ̃] versus [ɔ̃] (ou [ã] – [ɔ̃]) *(p ≤ 0,05)

Version	n	Taux et scores	Intervalles de confiance (supérieur – inférieur)
VQ	4079	,979 (3993/4079)	,974 – ,983
VF	4196	,956 (4011/4196)	,949 – ,962

Les résultats ci-dessus concernent d'abord le taux des variantes postérieures [ã] (ou [ɲ]) et [ɔ̃] (ou [ã] – [ɔ̃]) réunies comparé à celui de la variante antérieure [ɑ̃] (plus associée au FQ) ; ensuite, celui des variantes [ã] (ou [ɲ]) et [ɑ̃] comparé à celui de la variante [ɔ̃] (ou [ã] – [ɔ̃]) (plus associée au FF).

Les doubleurs québécois utilisent presque exclusivement une des variantes postérieures [ã] ou [ɲ] et, dans une bien moindre mesure, [ɔ̃] ou [ã] – [ɔ̃] : pour les trois variantes confondues, nous avons obtenu un taux de 99,6 % (4063/4079) dans les VQ et de 99,9 % (4192/4196) dans les VF. En conséquence, la variante antérieure [ɑ̃], pourtant très fréquente dans la langue parlée des Québécois, est quasi absente des VQ, avec un taux de 0,4 % (16/4079). Pour ce qui est des VF, sans surprise, aucune variante [ɑ̃] n'a été observée. La mince différence pour ce qui est de l'usage de la variante [ã] n'est pas significative. Comme pour d'autres variables de notre étude, la comparaison avec *Sophie* confirme que la présence de cette variante phonique est négligeable : dans les extraits de cette série, on a relevé un taux de [ã] de 71,4 % (10/14). Si on compare ces résultats aux usages langagiers des lecteurs de nouvelles, le portrait est cependant moins clair que pour d'autres variables. Ainsi, Cox (1998) n'a repéré qu'un seul cas de la variante [ɑ̃]. En revanche, Émond (2005 : 46), dans une étude portant sur les lecteurs de nouvelles, observe un usage plus variable : la variante [ã] demeure la plus répandue, les taux de [ã] allant de 14,5 % à 41,8 % selon le lecteur et selon que la voyelle est en syllabe accentuée ou non accentuée. Fait intéressant, la comparaison des situations de lecture aux situations d'interaction démontre que les taux de [ã] sont toujours moins élevés en lecture qu'en interaction, ce qui pourrait indiquer que l'opposition des deux variantes nasales distingue, au Québec, des styles de parole.

En ce qui concerne la deuxième comparaison, le taux des variantes [ã] (ou [õ]) et [ã] confondues est de 97,9 % (3993/4079) dans les VQ et de 95,6 % (4011/4196) dans les VF. La variante [õ] (ou [ã] – [õ]), plus associée au FF, s'observe ainsi plus souvent dans les VF que dans les VQ : dans les VF, nous avons un taux de 4,4 % (185/4196) ; dans les VQ, de 2,1 % (86/4079). Cette différence de taux de production de [õ] (ou [ã] – [õ]) entre VQ et VF est statistiquement significative. Il y a là un trait dans les VF qui les différencie légèrement des VQ.

Voyelle nasale « in »

Variante [ɛ̃] *(p ≤ 0,05)

Version	n	Taux et scores	Intervalles de confiance (supérieur – inférieur)
VQ	1442	,984 (1419/1442)	,977 – ,990
VF	1541	,997 (1536/1541)	,994 – ,999

Les taux de la variante [ɛ̃], exposés ci-dessus, montrent que cette dernière est largement préférée à la variante [ɛ̃] par les doubleurs québécois et français : tous films confondus, nous avons un taux de 98,4 % (1419/1442) dans les VQ et de 99,7 % (1536/1541) dans les VF. Il en résulte que la variante [ɛ̃], variante pourtant extrêmement courante en FQ, est quasi absente dans les VQ, avec un taux moyen d'à peine 1,6 % (23/1442). Cette mince différence par rapport aux VF est quand même significative. Par contre, en comparaison avec les usages réels des Québécois, la présence de cette variante est négligeable, comme le confirme l'analyse de *Sophie* : le court extrait analysé contient un taux de variantes [ɛ̃] de 97,1 % (34/35). Il en est de même pour les données de Cox (1998), qui révèlent un taux de 88 % de [ɛ̃] chez les lecteurs de nouvelles de son étude.

Variables prosodiques

Les résultats qui suivent font état de nos observations sur la hauteur et l'étendue moyennes de F₀ de même que sur le débit chez certains personnages masculins et féminins des VQ et VF. Aucun des résultats ne montre une différence significative entre les versions. De façon à mieux apprécier nos résultats, nous les mettons en correspondance avec ceux d'autres études sur la prosodie du français québécois et du français de France, tantôt chez des lecteurs de nouvelles (Bissonnette, 2003¹¹), tantôt chez des locuteurs s'exprimant en français spontané dans le cadre d'entrevues semi-dirigées (Demers, 2003¹²).

Hauteur moyenne de la voix

Le tableau 2 affiche les taux moyens de hauteur de la voix des doubleurs et doubleuses dans les VQ et les VF, ainsi que ceux obtenus dans d'autres contextes par Bissonnette (2003) et Demers (2003).

¹¹ Bissonnette (2003) a étudié la prosodie de dix lecteurs masculins de bulletins d'information québécois et français, dont les façons de parler peuvent être considérées comme « standards ».

¹² Les données de Demers (2003) ont été obtenues à partir d'une analyse de 15 voix de femmes et de 15 voix d'hommes, recueillies en situation d'entrevues semi-dirigées, constituant le Corpus Montréal 84. Ces données ont été comparées au même nombre d'énoncés de femmes et d'hommes du Corpus Paris 97, constitué par l'auteure selon les mêmes critères. Voir Thibault et Vincent (1990) pour une description du Corpus Montréal 84.

Source	Hauteur moyenne de la voix (Hz ¹³)					
	Hommes québécois	Hommes français	p ≤ 0,05	Femmes québécoises	Femmes françaises	p ≤ 0,05
Présente étude : films doublés	124	120	Non	204	188	Non
Bissonnette : lecture de nouvelles	117	135	s. o.	s. o.		s. o.
Demers : entrevue semi-dirigée	103	119	Oui	192	187	Non

Tableau 2 : Comparaison entre les hauteurs moyennes de la voix

Voix masculines :

- La hauteur des voix des doubleurs québécois est légèrement plus élevée que celle des doubleurs français, mais cette différence n'est pas statistiquement significative. Sur ce point, les deux groupes ont des pratiques homogènes. La hauteur moyenne de la voix ne semble donc pas jouer clairement dans les différences qui pourraient exister d'après l'origine des comédiens.
- Les lecteurs de nouvelles québécois étudiés par Bissonnette ont, selon l'interprétation que cette dernière fait des valeurs qu'elle obtient, une voix plus basse que celle de leurs collègues français. Bien que nous ne sachions pas si cette différence est significative, on constate tout de même qu'elle va dans le sens contraire de celle concernant les doubleurs.
- Les locuteurs québécois étudiés par Demers ont également une voix en moyenne plus basse que celle des locuteurs français. Cette différence est significative et va également dans le sens contraire de celle observée chez les doubleurs.

Voix féminines :

- La hauteur des voix des doubleuses québécoises est plus élevée que celle des doubleuses françaises, mais cette différence n'est pas significative. Il faut conclure que, sur ce point, Québécoises et Françaises adoptent des pratiques homogènes. Comme pour leurs collègues masculins, cet aspect prosodique ne distingue pas les deux groupes.
- Aucune différence significative n'est observée par Demers entre Québécoises et Françaises, ce qui concorde avec ce qui est constaté chez les doubleuses. Autrement dit, la hauteur moyenne de la voix ne semble pas jouer dans les différences prosodiques qui pourraient exister entre les deux variétés géographiques.

En résumé, la hauteur moyenne de la voix des doubleurs québécois et français n'est pas vraiment différente, ce qui ne serait pas le cas des lecteurs de nouvelles et des locuteurs s'exprimant en situation spontanée. Dans les limites des observations dont nous disposons, on peut suggérer l'idée que cette absence de différence notable est attribuable à une volonté des comédiens québécois de masquer cette dimension de l'accent en utilisant une voix à fréquence plus élevée, donc plus aigüe. En ce qui a trait aux doubleuses, la hauteur moyenne ne serait pas non plus un trait prosodique qui les distinguerait ; ce serait aussi le cas de locutrices s'exprimant en situation spontanée.

Étendue moyenne de la voix

Le tableau 3 présente l'étendue moyenne de la voix des doubleurs et doubleuses dans les VQ et les VF et met ces résultats en parallèle avec ceux de Bissonnette (2003) et de Demers (2003).

¹³ Pour assurer la comparabilité des données, les données de hauteur sont présentées en Hz.

Source	Valeurs moyennes d'étendue de la voix (dt ¹⁴)					
	Hommes québécois	Hommes français	p ≤ 0,05	Femmes québécoises	Femmes françaises	p ≤ 0,05
Présente étude : films doublés	11,2	11,1	Non	22,2	19	Non
Bissonnette : lecture de nouvelles	20,5	18,2	s. o.	s. o.		s. o.
Demers : entrevue semi-dirigée	14,8	16,4	Oui	15,2	14,2	Non

Tableau 3 : Comparaison entre les valeurs moyennes d'étendue de la voix

Voix masculines :

- Les résultats concernant l'étendue des voix dans les VQ et les VF sont quasi identiques. On peut conclure que, sur ce point-là également, les doubleurs québécois et français ont recours à des pratiques homogènes.
- Les voix des lecteurs de nouvelles québécois étudiés par Bissonnette ont une étendue plus grande, et sont donc plus modulées que celles de leurs collègues français. Ce résultat diffère de celui concernant les doubleurs.
- Demers, au contraire, observe une moins grande étendue pour les voix masculines québécoises, et la différence entre les deux valeurs en dt est significative. Ce résultat s'écarte également de celui concernant les doubleurs.

Voix féminines :

- L'étendue moyenne est plus grande dans les VQ que dans les VF : les voix des doubleuses québécoises sont donc plus modulées que celles de leurs collègues françaises. Toutefois, cette différence n'est pas significative, ce qui suggère une grande variabilité entre les unes et les autres.
- La petite différence observée par Demers pour les voix féminines n'est pas significative.

Nos observations s'écartent de celles révélées dans les études déjà évoquées : l'étendue des voix des doubleurs québécois et français n'est pas foncièrement différente, et les voix des doubleuses québécoises tendent, en moyenne, à être plus modulées que celles de leurs collègues françaises, sans toutefois que la significativité statistique soit atteinte. Comme pour la hauteur, ce trait prosodique associé à l'intonation ne singularise pas les deux groupes, contrairement à ce qui a pu être constaté par Bissonnette et Demers. On peut suggérer l'idée que, comme pour la hauteur, cette absence de différence notable chez les doubleuses et doubleurs est là aussi un effet de la tentative des comédiennes et comédiens québécois de masquer cet aspect de leur accent.

Débit

Le débit, ou vitesse d'élocution, est sensiblement le même pour les doubleurs québécois et français, avec des taux respectifs de 6,1 et 6,3 syllabes/seconde ; de même pour les doubleuses québécoises et françaises, avec des taux respectifs de 5,8 et 6,1 syllabes/seconde. Puisque, à notre connaissance, aucune autre étude n'a porté sur ce paramètre prosodique pour différencier Québécois et Français, nos résultats demeurent orphelins. Toutefois, la similarité des taux ne devrait pas étonner, si on considère que les doublages sont réalisés à partir de la même version originale ; la contrainte de la synchronisation des lèvres pourrait alors limiter une éventuelle variation du débit.

¹⁴ Pour assurer la comparabilité des données, les données de Demers ont été converties en demi-tons.

Discussion : Comment expliquer l'effacement de l'accent dans le doublage québécois ?

Les résultats montrent que les variantes phoniques typiques du FQ sont systématiquement évitées, non seulement celles qui caractérisent la langue familière (diphthongaison, par exemple), mais aussi celles qui sont tenues comme normales par les Québécois qui les utilisent en tous contextes de prise de parole. Il faut, par conséquent, conclure que l'accent des Québécois du point de vue des variantes phoniques étudiées est quasi éliminé dans les VQ des films américains analysés. Ce constat rejoint celui qui nous était apparu dans notre première étude de nature plus exploratoire (Reinke et Ostiguy, 2012).

Pour ce qui est des paramètres prosodiques analysés, on constate qu'il n'y a pas de différence véritable entre les doubleuses et doubleurs québécois et français. L'absence de significativité statistique des différences suggère plutôt une variabilité entre les individus. Cependant, les résultats de Demers et de Bissonnette concernant la hauteur et l'étendue des voix québécoises masculines, qui vont à l'encontre des nôtres sur plusieurs points, nous ont amenés à émettre l'hypothèse suivante : l'absence de différence notable entre les deux groupes de doubleurs pourrait aussi s'expliquer par une volonté des comédiens québécois de masquer cette dimension de l'accent en utilisant une prosodie comparable à celle de leurs collègues français, prosodie qui correspond à une étendue moindre et à une fréquence de la voix plus élevée qu'elle ne le serait chez les hommes québécois en général.

Nous sommes cependant conscients des limites de l'étude. Pour dresser un portrait plus complet de la prosodie, il faudra tenir compte d'autres paramètres tels que la distribution des fréquences, le timbre des voyelles, les contours intonatifs et des aspects rythmiques plus subtils (nombre et types d'accents, hauteurs des syllabes accentuées) ainsi qu'élargir le corpus afin de vérifier si les tendances constatées se maintiennent. Pour l'heure, ce qu'il nous est permis de conclure en regard des films doublés analysés et des paramètres prosodiques étudiés, c'est que les Québécois et les Français ne se comportent pas différemment dans ce cadre, contrairement à ce qu'ils feraient dans d'autres contextes de prise de parole.

Comment l'absence de l'accent québécois dans les doublages peut-elle s'expliquer, alors qu'il est présent partout dans les films, les séries, à la télévision ? Les raisons sont diverses, et relèvent de différents points de vue.

D'entrée de jeu, on retrouve à l'origine de cet effacement un choix traductologique posé par l'UDA, qui considère que le doublage doit faire oublier au spectateur qu'il en est un, et qui doit, ce faisant, s'effacer devant l'original. Pour cela, l'UDA privilégie l'usage du FI, sans caractéristiques linguistiques associées à une communauté francophone particulière, autrement dit d'une langue délocalisée :

La langue utilisée en doublage doit satisfaire aux contraintes très techniques et très exigeantes du synchronisme et de la concision. Idéalement, elle ne doit pas être perçue comme telle par le spectateur puisque le doublage en soi vise à la transparence. Au Québec, nous utilisons un français correct, apparenté au français international, qui permet au spectateur de se concentrer uniquement sur le film en oubliant sa traduction¹⁵.

Cette position laisse entendre que l'usage du FQ nuirait à l'atteinte de cet objectif de transparence ; que le public québécois, ou étranger, se laisserait distraire en entendant ses usages réels sur les lèvres d'acteurs étrangers, dans des lieux eux aussi étrangers. La version doublée conserve ainsi la culture source de la VO en ne transposant ni les personnages ni l'action dans un univers nouveau. Le recours à un français exempt des traits phonétiques typiques du FQ, fussent-ils neutres dans la perception des Québécois, servirait la cause : les

¹⁵ <http://www.doublage.qc.ca/p.php?i=171> (03 août 2011).

personnages demeurent ceux d'une autre culture, communiquant dans un français de nulle part, presque exotique. Ce point de vue n'est pas exceptionnel chez les traducteurs (Chaume, 2001, cité dans Fresco, 2006 ; Reinart, 2004).

Derrière cet effacement de l'accent québécois se profilerait aussi, côté pratique, une considération commerciale (Reinke *et al.*, 2017). Cette langue de traduction semble être, aux yeux des clients et des équipes de production, un moyen pour rendre l'industrie québécoise compétitive sur le marché international des films doublés. On remettrait même aux traducteurs et aux comédiens des listes de mots à éviter avec des équivalents à privilégier (von Flotow, 2009). Toutefois, on ne sait trop quoi penser de ce motif, les doublages québécois étant interdits de présentation dans les salles françaises. De plus, les comptes rendus sur les chiffres d'affaires ne sont pas publics. Enfin, il semblerait, selon les commentaires de blogueurs français et belges parus dans différents sites Internet que nous avons consultés, que les doublages québécois laissent tout de même entendre leur provenance, ne serait-ce que par la façon dont certains mots anglais et toponymes nord-américains sont prononcés (Ostiguy et Reinke, 2015).

Cet effacement de l'accent québécois serait aussi un moyen de répondre au marché québécois lui-même : l'usage du FI correspondrait, selon les artisans de l'UDA, aux attentes des Québécois qui souhaitent écouter des films étrangers doublés dans une langue française délocalisée. Sur ce dernier point, il semble que l'UDA ait raison. Nous avons montré, à partir d'une étude des commentaires de cinéphiles et de commentateurs québécois parus dans différents blogs, que même les doublages faits en France ne sont pas toujours appréciés par les Québécois, qui ne sont pas à l'aise avec certaines expressions typiquement françaises, auxquelles ils reprochent d'être trop locales et incompréhensibles (Ostiguy et Reinke, 2015).

Il n'y a pas que les doublages français qui irritent le public québécois : les rares doublages réalisés en FQ, à savoir, entre autres, *Lancer frapper (Slap Shot)* et *Les Lavigueur déménagent, Les Lavigueur redéménagent* et *Les Lavigueur, le retour* (de la série néerlandaise *Flodder Flodder, Flodder in Amerika* et *Flodder 3*), n'ont pas eu une bonne réception. À ce propos, dans Reinke et Ostiguy (2012), nous avons fait la part belle aux attitudes linguistiques des Québécois, notamment à leur insécurité linguistique, pour expliquer cette frilosité à l'égard de leurs usages réels dans ce contexte. En effet, selon nous, la population québécoise n'est toujours pas prête à entendre les acteurs étrangers parler comme elle.

On ne peut non plus sous-estimer l'effet de l'habitude pour expliquer ces attitudes négatives à l'égard des doublages en FQ et de certains doublages français faisant trop entendre des usages locaux. Depuis les débuts du doublage au Québec, les Québécois ont été habitués à entendre, dans ce contexte cinématographique, un français censé être sans accent, aligné sur le FI sur bien des aspects. Ce synchronien québécois est ainsi devenu une variété spécialisée du FQ dont l'espace dans lequel elle évolue est le film ou le dessin animé doublé, un *habitus* culturel rendant presque déviante, dans ce contexte, toute autre variété. Traducteurs, directeurs de production, comédiens doubleurs, tous y ont spontanément recours, par tradition, par formation ou comme réponse aux demandes des producteurs. Tous s'accordent pour reconnaître qu'il s'agit d'une langue parlée forgée pour les besoins, sans vraiment, du moins pour le moment, la remettre en question¹⁶.

¹⁶ Le résultat ne fait pas toujours l'unanimité auprès de certains commentateurs et chercheurs. Pour Le Blanc (1999), le FI du doublage québécois est une langue artificielle. Von Flotow, en parlant de la VQ du film *Chicago*, l'a qualifiée de « aesthetically dubious » (2009 : 96), et la décrit comme suit : « This is a constructed, relatively artificial language, noteworthy for its lack of color, lack of expressiveness, its *woodenness*, its use of repetitive solutions for recurring problems in translating American English, and its often rather high register » (2010 : 28). Le cas n'est pas unique au Québec : beaucoup de doublages réalisés en langue espagnole ont été réalisés au Mexique, à Porto Rico ou en Floride dans un espagnol dit neutre, appelé *español neutro*, exempt des

Les résultats de la recherche soulèvent une autre question, en rapport avec la réception. L'UDA prétend que le doublage réalisé au Québec, tout en faisant oublier qu'il en est un, permet tout de même au public de se reconnaître, notamment par le biais d'éléments phoniques et prosodiques propres au FQ :

Mais plus encore qu'une simple question de vocabulaire, la spécificité du doublage québécois s'exprime dans les structures de phrases utilisées, l'emplacement des accents toniques propres au français québécois, certaines prononciations, certaines inflexions ou résonances de la voix, tout cela dans le but de traduire le plus adéquatement possible les émotions en fonction de nos propres codes culturels.¹⁷

Nos observations ont montré que les quelques traits prosodiques étudiés des doubleurs québécois ne se distinguent guère de ceux de leurs collègues français et que les traits phoniques typiquement québécois sont quasi-absents. Compte tenu de ce contexte, il est justifié de se demander si le public québécois est vraiment capable, comme le suggère l'UDA, de distinguer un doublage fait au Québec d'un autre fait en France ; et si oui, quels traits linguistiques encore présents chez les doubleurs québécois pourraient faciliter cette reconnaissance. Des résultats d'une recherche exploratoire (Reinke et Ostiguy, à paraître), obtenus au moyen de tests de reconnaissance qui mettent en contraste des extraits de doublages québécois et français, tendent à montrer que les Québécois ont bien du mal à percevoir la différence entre les uns et les autres.

Filmographie

- Astro Boy*, 2009, BOWERS, D. (Producteur), et GARGER, M., YAYOKI, K. (Réaliseurs), États-Unis, Hong Kong : Imagi Animation Studios.
- Bad Teacher*, 2011, MILLER, J., HOUSEHOLTER, D. (Producteurs) et KASDAN, J. (Réalisateur), États-Unis : Radar Pictures, Mosaic Media Group.
- Knocked up*, 2007, APATOW, J., ROBERTSON, S., TOWNSEND, C. (Producteurs) et APATOW, J. (Réalisateur), États-Unis : Apatow Productions.
- Penguins of Madagascar*, 2014, SWIFT, M., BREAY, L., HUDSON, T. (Producteurs) et DARNELL, E., SMITH, S. J. (Réaliseurs), États-Unis : DreamWorks Animation, Pacific Data Images.
- Planes*, 2013, BALTHAZOR-FLYNN, T. (Productrice) et HALL, K. (Réalisateur), États-Unis : Walt Disney Pictures, Disneytoon Studios.
- Sin City*, 2005, AVELLÁN, E., MILLER, F., RODRIGUEZ, R. (Producteurs) et MILLER, F., RODRIGUEZ, R., TARANTINO, Q. (Réaliseurs), États-Unis : Troublemaker Studios, Dimension Films.
- The Hangover Part III*, 2013, GOLDBERG, D., PHILLIPS, T. (Producteurs) et PHILLIPS, T. (Réalisateur), États-Unis : Legendary Pictures, Green Hat Films, Benderspink.
- The Interpreter*, 2005, BEVAN, T., FELLNER, E., MISHER, K. (Producteurs) et POLLACK, S. (Réalisateur), Royaume-Uni, États-Unis, France, Allemagne : Working Title Films, StudioCanal, Mirage Enterprises.
- The Tourist*, 2010, KING, G. *et al.* (Producteurs) et von DONNERSMARCK, F. H. (Réalisateur), États-Unis : GK Films, Spyglass Entertainment, StudioCanal.

particularités linguistiques des uns et des autres. Le résultat donnerait l'impression d'un espagnol guindé, peu naturel, presque une variété formelle (Fresco, 2006).

¹⁷ <http://www.doublage.qc.ca/p.php?i=171> (03 août 2011).

Séries télévisées

- Les hauts et les bas de Sophie Paquin*, épisode « La tornade », 2006, BLAIMERT, R. (Créateur) et LAHAIE, R., BOUVIER, F., DESROSIERS, C. (Réalisateurs), Lamothe, M., Deschênes, J., Pellerin, S. (Producteurs), Canada : Radio-Canada.
- Hemlock Grove*, épisode « The Angel », 2013, MCGREEVY B., SHIPMAN, L. (Créateurs) et ROTH, E. (Réalisateur), Roth, E. *et al.* (Producteurs exécutifs), Etats-Unis : Netflix.
- Orange Is the New Black*, épisode « Lesbian Request Denied », 2013, KOHAN, J. (Créatrice) et MCCARTHY, A. *et al.* (Réalisateurs), Tannenbaum N. K., Gray, D. J. (Producteurs), Etats-Unis : Netflix.

Références

- BISSONNETTE Stéphanie, 2003, « Le registre du lecteur de bulletins de nouvelles québécois et français : un reflet de l'idéal vocal de ces communautés linguistiques ? », dans Monique Demers (dir.), *Registre et voix sociale*, Nota Bene, Québec, pp. 17-34.
- BLONDEAU Hélène, FRIESNER Michael, 2014, « Manifestations phonétiques de la dynamique des attributions ethnolinguistiques à Montréal », *Revue canadienne de linguistique*, n°59 (1), pp. 83-105.
- BLONDEAU Hélène, MARTINEAU France, FRENETTE Yves, 2016, « Francophonie montréalaise et globalisation : évolution des pratiques langagières en contexte à Hochelaga-Maisonneuve », *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, n°2 (10), pp. 159-182.
- BOUCHARD Chantal, 2002, *La langue et le nombril : Histoire d'une obsession québécoise*, 2^e éd., Fides, Montréal.
- BOUCHARD Pierre, MAURIS Jacques, 2001, « Norme et médias. Les opinions de la population québécoise », *Terminogramme*, n°97-98, pp. 11-126.
- BOUDREAULT Marcel, 1968, *Rythme et mélodie de la phrase parlée en France et au Québec*, Klincksieck/Presses de l'Université Laval, Paris/Québec.
- CARON Caroline-Isabelle, 2003, « Translating Trek : Rewriting an American Icon in a Francophone Context », *The Journal of American Culture*, n°26 (3), pp. 329-355.
- CHALIER Marc, 2018, « Quelle norme de prononciation au Québec ? Attitudes, représentations et perceptions », *Langage et société*, n°163, pp. 121-144. DOI 10.3917/lis.163.0121.
- CHAUME Frederic, 2001, « La pretendia oralidad de los textos audiovisuales y sus implicaciones en traducción », dans Frederic Chaume et Rosa Agost (dirs.), *La traducción en los medios audiovisuales*, Castellón, Universitat Jaume I, pp. 77-88.
- CÔTÉ Marie-Hélène, 2012, « Laurentian French (Québec): extra vowels, missing schwas and surprising liaison consonants », dans Randall Gess, Chantal Lyche et Trudel Meisenburg (dirs.), *Phonological variation in French: illustrations from three continents*, John Benjamins, Amsterdam, pp. 235-274.
- COX Terry B., 1998, « Vers une norme pour un cours de phonétique française au Canada », *Revue canadienne des langues vivantes*, n°54 (2), pp. 175-197.
- DEMERS Monique, 2003, « La voix du plus fort. Étude acoustique sur le registre vocal en tant qu'indicateur sociolectal et dialectal en français spontané », dans Monique Demers (dir.), *Registre et voix sociale*, Nota bene, Québec, pp. 79-124.
- DUBUC Robert, 1990, « Le comité de linguistique de Radio-Canada », dans *Dix études portant sur l'aménagement de la langue au Québec*, Service des communications du Conseil de la langue française, Éditeur officiel du Québec, Québec, pp. 131-153.

- DUMAS Denis, 2006, « La transcription phonétique du dictionnaire Franqus », *Revue de linguistique de Moncton*, n°37 (2), pp. 99-110. <http://id.erudit.org/iderudit/015841ar>.
- ÉMOND Caroline, 2005, « L'analyse de l'antériorisation de la voyelle nasale "an" chez les présentateurs de bulletins de nouvelles télévisés », dans *Actes des XVIII^e Journées de linguistique (JDL)*, Centre international de recherche en aménagement linguistique (CIRAL), Québec, pp. 45-55.
- ÉMOND Caroline, MÉNARD Lucie, 2010, « Les marques prosodiques des styles de parole dans les téléjournaux québécois », *Communication. Information médias théories pratiques*, n°27 (2), pp. 150-165.
- GASQUET-CYRUS Médéric, 2010, « L'accent : concept (socio)linguistique ou catégorie de sens commun », dans Henri Boyer (dir.), *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*, Lambert-Lucas, Limoges, pp. 179-188.
- GENDRON Jean-Denis, 2014, *La modernisation de l'accent québécois. De l'accent traditionnel au nouvel accent : 1841-1960*, Presses de l'Université Laval, Québec.
- HANSEN Anita Berit, 2001, « Les changements actuels des voyelles nasales du français parisien », *La linguistique*, n°37 (2), pp. 33-47.
- KOCH Peter, OESTERREICHER Wulf, 2001, « Langage parlé et langage écrit », dans Günter Holtus, Michael Metzeltin et Christian Schmitt (dirs.), *Lexikon der romanistischen Linguistik 1*, Niemeyer, Tübingen, pp. 584-627.
- LABOV William, 1976, *Sociolinguistique*, Minuit, Paris.
- LACASSE Germain, SABINO Hubert, SCHEPPLER Gwenn, 2013, « Le doublage cinématographique et vidéoludique au Québec : théorie et histoire », *Décadrage*, n°23-24, pp. 28-51.
- LAPPIN Kerry, 1982, « Évaluation de la prononciation du français montréalais : étude sociolinguistique », *Revue québécoise de linguistique*, n°11 (2), pp. 93-112.
- LE BLANC Sylvio, 1999, « Doublage au cinéma : La grenouille québécoise veut être aussi grosse que le bœuf français », <https://voxophile.neocities.org/Livre.Doublage.2016-textes.html> (Consulté le 11-02-2019).
- MARTEL Guylaine, REINKE Kristin, DESHAIES Denise, MÉNARD Lucie, ÉMOND Caroline, 2010, « Variations sociodiscursives dans la mise en scène de l'information télévisée », dans Wim Remysen et Diane Vincent (dirs.), *Hétérogénéité et homogénéité dans les pratiques langagières : mélanges offerts à Denise Deshaies*, Presses de l'Université Laval, Québec, pp. 87-114.
- MÉNARD Lucie, 2003, « Le registre en tant que marqueur prosodique de dialectalité : le cas du français du Québec et de la France », dans Monique Demers (dir.), *Registre et voix sociale*, Nota Bene, Québec, pp. 35-58.
- OSTIGUY Luc, TOUSIGNANT Claude, 2008, *Les prononciations du français québécois. Normes et usages*, 2^e édition mise à jour, Guérin universitaire, Montréal.
- OSTIGUY Luc, REINKE Kristin, 2015, « La langue du doublage québécois : un français idéal fabriqué au Québec », dans Katja Sarkowsky, Rainer-Olaf Schultze et Sabine Schwarze (dirs.), *Migration, Regionalisation, Citizenship : Comparing Canada and Europe*, VS/ Springler, Wiesbaden, pp. 231-252.
- PAQUIN Robert, 2000, « Le doublage au Canada : Politiques de la langue et langue des politiques », *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, n°45 (1), pp. 127-133.
- PLOURDE Éric, 2000a, « La vision dédoublée », *Dire*, n°10 (1), pp. 26-27.
- PLOURDE Éric, 2000b, « The Dubbing of The Simpsons. Cultural Appropriation, Discursive Manipulation and Divergences », *Texas Linguistic Forum*, n°44 (1), pp. 114-131.
- PLOURDE Éric, 2003, « Doublage : uniformisation linguistique et manipulation du discours », www.post-scriptum.org, n° 3 (consulté le 28-01-2016).

- REINART Sylvia, 2004, « Zu Theorie und Praxis von Untertitelung und Synchronisation », dans Rainer Kohlmayer et Wolfgang Pöckl (dirs.), *Literarisches und mediales Übersetzen. Aufsätze zu Theorie und Praxis einer gelehrten Kunst*, Peter Lang, Frankfurt et al., pp. 73-112.
- REINKE Kristin, 2002, « Le français québécois : La question de la norme et les attitudes des Québécois par rapport à leur prononciation », dans Kerstin Störl et Johannes Klare, *Romanische Sprachen in Amerika. Festschrift für Hans-Dieter Paufler zum 65. Geburtstag*, Peter Lang, Frankfurt a.M. et al., pp. 29-39.
- REINKE Kristin, 2004, *Sprachnorm und Sprachqualität im frankophonen Fernsehen von Québec. Untersuchung anhand phonologischer und morphologischer Variablen*, Niemeyer, Tübingen.
- REINKE Kristin avec la collaboration d'OSTIGUY Luc, 2005, *La langue à la télévision québécoise : aspects socio-phonétiques*, Office québécois de la langue française, coll. Suivi de la situation linguistique, Étude 6, Montréal.
- REINKE Kristin, OSTIGUY Luc, 2012, « Doublage et sociolinguistique : une étude comparative du doublage québécois et français », dans *Zeitschrift für Kanada-Studien*, n°32 (1), pp. 26-48.
- REINKE Kristin, OSTIGUY Luc, 2016, *Le français québécois d'aujourd'hui*, *Romanistische Arbeitshefte*, n°62, De Gruyter, Berlin.
- REINKE Kristin, OSTIGUY Luc, à paraître, « “C’est-tu un Québécois ou un Français qui parle ?” : Représentations et perceptions à l’égard de la langue dans les films doublés au Québec », dans Kristin Reinke (dir.), *Attribuer un sens : la diversité des pratiques langagières et les représentations sociales*, Culture française d’Amérique, Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d’expression française en Amérique du Nord, Université Laval.
- REINKE Kristin, ÉMOND C., OSTIGUY L., 2017, « Le français du doublage cinématographique québécois, en équilibre entre des impératifs commerciaux et sociaux », dans Ursula Wiene, Laura Sergio, Tinka Reichmann, Ivonne Gutiérrez Aristizábal (dirs.), *Translation und Ökonomie*, Frank & Timme (TRANSÜD), Berlin, pp. 115-136.
- REMYSEN Wim, 2014, « Les québécois perçoivent-ils le français montréalais comme une variété topolectale distincte ? Résultat d’une analyse perceptuelle exploratoire », *La Revue canadienne de linguistique*, n°59 (1), pp. 109-135.
- REMYSEN Wim, 2016, « Langue et espace au Québec : les Québécois perçoivent-ils des accents régionaux ? », dans Dino Gavinelli et Chiara Molinari (dirs.), *Espaces réels et imaginaires au Québec et en Acadie : enjeux culturels, linguistiques et géographiques*, numéro spécial *Lingue, culture, mediazioni*, pp. 31-57.
- ROMERO FRESCO Pablo, 2006, « The Spanish Dubbese : A Case of (Un)idiomatic Friends », dans *Journal of Specialised Translation*, n°6, pp. 134-151.
- ROY-DECARIE Mathieu, 1997, « Le doublage des films en français au Québec et en France : Read my lips ! La langue artificielle des doublages faits ici exprime un déni de notre propre identité », *Le Devoir*, 17 octobre, p. A13.
- THIBAUT Pierrette, VINCENT Diane, 1990, *Un corpus de français parlé : Montréal 1984*, CIRAL, Québec.
- TREMBLAY Louise, 1990, « Attitudes linguistiques et perception des variables phonétiques », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, n°9 (3), pp. 199-221.
- TREMBLAY Louise, 2001, « La qualité de la langue et les médias écrits », *Terminogramme*, n°97-98, pp. 13-20.

- VON FLOTOW Luise, 2009, « Frenching the Feature Film Twice: Or le synchronien au débat », dans *New Trends in Audiovisual Translation*, Jorge Díaz Cintas (dir.), Multilingual Matters, Clevedon, pp. 83-99.
- VON FLOTOW Luise, 2010, « When Hollywood Speaks “International French”: The Sociopolitics of Dubbing for Francophone Quebec », *Québec Studies*, n°50 (fall 2010/winter 2011), pp. 27-45.
- WARNANT Léon, 1987, *Dictionnaire de la prononciation française dans sa forme actuelle*, Duculot, Paris.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte, Robert Fournier, Stéphanie Galligani, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz.

Rédactrice en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffélec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Mickael Abecassis, Michelle Auzanneau, Annette Boudreau, Zoe Boughton, Zsuzsanna Fagyal, Françoise Gadet, Stéphanie Galligani, Marie-Noëlle Guillot, Philippe Hambye, Patricia Lambert, Gregory Miras, Tim Pooley, Wim Remysen.

Laboratoire Dylis – Université de Rouen
<http://glottopol.univ-rouen.fr>

ISSN : 1769-7425